

## Burundi : un projet de 3,1 M \$ pour la conservation de la biodiversité

ARIB News, 27/09/2012 – Source Xinhua Un projet visant à protéger la biodiversité de deux parcs nationaux burundais, qui bénéficie d'un budget de plus de 3,1 millions de dollars, est en phase de démarrage, selon Jean Mugishawimana, directeur général adjoint de l'Institut burundais pour l'Environnement et la Conservation de la Nature du Burundi (INECN). Le projet "Amélioration de l'efficacité du système de gestion des aires protégées pour la conservation de la biodiversité à travers l'engagement des parties prenantes", à mettre en œuvre sur quatre ans, concerne le parc national de la Ruvubu (est) avec une superficie de 58.000 hectares et celui de la Kibira (ouest) couvrant 40.000 hectares, a expliqué M. Mugishawimana.

Le gouvernement burundais doit débours 700.000 dollars pour ce projet, alors que le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) accordera 1,6 million USD et le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), 859.090 USD. Ce projet, qui s'est assigné comme objectif le développement des modèles de gestion et d'aménagement participatifs dans la perspective d'atténuer ultérieurement ces expériences d'autres aires protégées du Burundi, a-t-il précisé. Concrètement, a-t-il souligné, ce projet vise à réduire les menaces des populations riveraines et les autres parties prenantes sur ces parcs nationaux du Burundi, à augmenter les revenus de ces ménages, à les apprendre à s'adapter aux changements climatiques et à assurer l'intégration régionale par les efforts de conservation transfrontalière avec les pays voisins, notamment le Rwanda et la Tanzanie, a-t-il explicité. M. Mugishawimana a aussi indiqué que les ressources naturelles burundaises, constituées de 14 aires protégées, totalisent une superficie de 157.662,85 hectares, soit 5,6% de la superficie du territoire national. Pour lui, les facteurs qui sont à la base de la problématique de la gestion des aires protégées au Burundi sont multiples. Il s'agit principalement des pressions exercées sur les ressources naturelles par les communautés locales, les agents de l'administration territoriale, certains agents de la police burundaise de l'environnement et les peuples autochtones afin de satisfaire leurs besoins multiples tels que le bois de chauffage, les champignons, le miel, les plantes médicinales et le gibier. M. Mugishawimana a également exploré la prise de certaines décisions politiques non appropriées pour la préservation de la diversité biologique. D'autres facteurs défavorables, a-t-il dit, comprennent la population galopante, le rapatriement massif des réfugiés burundais sans infrastructures d'accueil planifiées d'avance, le braconnage orchestré notamment par ressortissants tanzaniens armés, l'insuffisance des gardes forestiers, certaines lois lacunaires inadaptées à la situation actuelle, l'exploitation anarchique des minerais dans les aires protégées, la coopération transfrontalière dans la gestion des aires protégées non effective et les feux de brousse notamment pour le parc national de la Ruvubu dont plus de 80% de sa superficie brûle chaque année.